

Code formation : SOCL

### Filière :

Ressources humaines  
Gestion de la paie

### Durée :

1 jour (7 heures)

### Publics :

Gestionnaires de paie  
Service RH

### Pré-requis :

Connaissances de base en paie et droit du travail  
Test de connaissances préalable

### Entretien de positionnement :

Questionnaire de positionnement initial pour déterminer l'adéquation entre les besoins et attentes du candidat et le contenu de la formation. Un entretien téléphonique pourra compléter le questionnaire si les réponses ne suffisent pas à mesurer l'adéquation entre la formation et les objectifs du bénéficiaire.

### Modalités :

100% à distance ou présentiel

### Moyens pédagogiques et techniques :

Pas de prérequis

Formation alternant pratique et théorie, sur des supports variés et adaptés au niveau.

Les moyens pédagogiques pourront être adaptés en fonction de chacun (profil d'apprentissage et/ou handicap)

### Suivi de l'exécution du programme :

Traçabilité au travers d'une progression pédagogique  
Enquête de satisfaction

### Attestation de compétences / formation

### Prix :

1 100€ HT

*Financement par OPCO possible sur le plan de formation*

### Une question ?

[contact@wannaknow.fr](mailto:contact@wannaknow.fr)

Le contrôle URSSAF peut souvent faire peur aux Chefs d'entreprise et aux pôles sociaux : la paie est-elle réalisée en conformité avec le cadre réglementaire ? Les cotisations sont-elles justes ? Les déclarations ont-elles été envoyées dans les temps et conformément aux exigences techniques ? Quels sont les risques encourus ? ...

Cette formation a pour objectif de présenter le processus d'un contrôle URSSAF afin de pouvoir anticiper les prochains contrôles et de remettre les processus en conformité avec les exigences légales.

### Objectifs pédagogiques

- Maîtriser la législation applicable
- Connaître l'ensemble des éléments à communiquer au contrôleur et savoir préparer son dossier
- Identifier et anticiper les risques

### Programme détaillé

- Le contrôle de l'URSSAF (les pouvoirs des inspecteurs, les garanties des cotisants, le contentieux)
- Les conditions de l'exercice du contrôle (avis de passage, interrogatoire de salariés, etc)
- Listes des documents à préparer
- Les postes les plus fréquemment contrôlés
- La procédure de redressement (observations, possibilité de répondre aux observations, mise en demeure)
- Les moyens de défense du cotisant (contestation devant la commission de recours amiable, demande de réduction de majorations de retard, demande de sursis à poursuites...)
- La procédure de recouvrement

*L'ensemble des apprentissages théoriques sera appuyée par des exemples et des cas pratiques.*

### Evaluation des acquis intermédiaires

- Quizz, connaissances théoriques
- Mise en situation

### Evaluation de la satisfaction

- Questionnaire à chaud
- Questionnaire 3 mois après la formation

### Les engagements de WANNA(K)NOW

- Notre organisme de formation référencé DATADOCK témoigne de la qualité de nos formations et des processus mis en œuvre pour permettre à nos stagiaires une montée en compétences.
- Tous nos formateurs ont été sélectionnés pour leur expertise métier. Nos formations alternent toujours théorie et pratique et sont construites de manière personnalisée suivant le besoin réel des stagiaires.
- Chaque stagiaire et chaque formateur aura un espace dédié sur lequel ils pourront réciproquement visualiser les modalités de la formation ainsi que l'évolution des compétences et des acquis.
- L'évaluation de la satisfaction de chacun de nos stagiaires nous permet de s'engager dans une démarche d'amélioration continue au bénéfice de nos clients ainsi que de nos partenaires.
- Soyez certains que nous mettrons tous les moyens en œuvre et adapterons les modalités pédagogiques en fonction des personnes accueillies et sommes garants de l'égalité d'accès à la formation des personnes en situation de handicap. Notre référent handicap prendra en charge toutes vos demandes.